



probleme de carte de séjour

Par **lida3791**, le **04/04/2012** à **18:02**

bonjour,j'ai fais hospitalisé ma femme (française) je suis marocain,au CHP pendant 01mois,parce qu'elle est devenu violante et agressive envers moi,j'ai signé une décharge.mais dès quelle est sortie de l'hopital elle n'est pas revenue ala maison ni elle veut meme pas me voir,et elle demande le divorce.sois disant pourquoi je l'ai fait hospitalisé au chp.une autre chose j'savais pas qu'elle avait déjà un dossier au CHP.elle est mythomane,problémé psychiatrie.

sachant bien qu'il me reste presque un mois pour renouveler mon 1er titre de séjour en france,elle veut pas venir avec moi ala prefecture.elle a dit a un de mes copains qu'elle veut me faire rentré au maroc.

MOI j'ai fais tout ca que pour son bien,sa santé,et pour ma sécurité sachant bien qu'elle travaille pas,c'est moi qui travaille EN INTÉRIM depuis que je suis venu en france ca fait mnt 11MOIS.

mon problémé c'est comment faire puisque la prefecture de pau est reconnu la plus Dur de france,c vrai ce que je dis.coté droit des étrangers.

c'est koi la solution pour qu'il m'expulse pas de france

questions :

comment faire pour rester en france

si je trouve un CDI,ils peuvent me renouveler ma carte de séjour ou pas

et quelle genre de CDI faut trouver ? temps complet temps partiel,ou koi

si je trouve pas le CDI et elle,elle demande le divorce: est ce que je dis non ou oui au divorce ?

si j'ai dis OUI et j'ai déjà un CDI est ce que c bon ou pas?

si j'ai dis NON et j'ai rien du tout pas de CDI,c bon ou pas?

que me suggériez vous de faire,s'ils vous plait je suis vraiment perdu,je vous serez vraiment trop reconnaissant.

j'attend vos réponses. merci beaucoup.